

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الصحة
MINISTERE DE LA SANTE
الوكالة الوطنية للدم
AGENCE NATIONALE DU SANG



Réf : 937 / ANS / DG / 226

الرقم: / وود / م ع /

13 AOUT 2026

**Avis de prorogation de délai
Relatif à la consultation N°15/2026**

« L'acquisition de matériel informatique pour l'année 2026 au profit
de l'Agence Nationale du Sang ».

En application des dispositions de l'article 66 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Agence Nationale du Sang informe l'ensemble des soumissionnaires ayant retiré la consultation N°15/2026 « l'acquisition de matériel informatique pour l'année 2026 au profit de l'Agence Nationale du Sang » que la date et l'heure limite de dépôt des offres prévues initialement le 15/08/2026 à 13h30 est prorogée de huit (08) jours.

A cet effet, la date de dépôt des offres est fixée au 23/08/2026 de 08h30 à 13h30.

La Directrice Générale
الطبيبة العامة
حورية قسوان